

## LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN MARS 2002\*

Début 2002, les tensions du marché du travail se réduisent pour le quatrième trimestre consécutif. En un an, le ratio des offres enregistrées sur les six derniers mois rapporté aux demandes enregistrées sur la même période, passe de 0,7 à 0,6. Cette évolution résulte à la fois d'un fléchissement des offres d'emploi (-4 % entre octobre 2000-mars 2001 et octobre 2001-mars 2002) et d'une hausse des flux de demandes enregistrées (+9 % sur la même période). Ces tensions régressent dans presque tous les domaines professionnels, excepté le secteur des **banques et assurances**, où elles augmentent, et dans **la santé, les services aux particuliers et l'agriculture** où elles se maintiennent (voire progressent très légèrement). Le repli est particulièrement marqué dans **l'informatique, l'électricité-électronique, les industries de process et celles de la mécanique et du travail des métaux**. Par contre dans **le commerce, la gestion-administration et l'hôtellerie-restauration**, la baisse est très faible.

### Les résultats par grands domaines professionnels \*

	Emploi en décembre 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2001 et mars 2002 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en mars 2002 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre octobre 2001 et mars 2002 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2001 à mars 2002 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	Offres enregistrées sur demandes enregistrées
							Octobre 2000 à mars 2001	Octobre 2001 à mars 2002
Agriculture, marine, pêche .....	413	16	4	63	13	17	1,1	1,1
Bâtiment, travaux publics .....	1 590	11	6	64	-10	43	0,7	0,6
Électricité, électronique .....	297	8	23	60	-41	39	1,0	0,5
Mécanique, travail des métaux .....	1 315	9	22	63	-27	42	0,8	0,5
Industries de process .....	1 132	7	22	59	-7	29	0,8	0,6
Industries légères (bois, indust. graphiques) .....	477	15	0	57	-21	46	0,5	0,4
Maintenance .....	629	9	23	63	-17	58	0,7	0,5
Ingénieurs et cadres de l'industrie .....	1 151	10	26	58	-11	75	0,5	0,4
Tourisme et transports .....	1 850	12	13	60	-16	42	0,7	0,5
Gestion, administration .....	2 423	15	3	61	-2	46	0,6	0,5
Informatique .....	439	5	70	56	-40	79	1,4	0,5
Études et recherche .....	259	5	32	59	-28	85	0,3	0,2
Banques et assurances .....	556	3	18	60	64	49	0,8	1,1
Commerce .....	2 291	15	3	61	0	53	0,6	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation .....	809	16	-4	68	-3	52	1,1	1,0
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 564	17	-3	58	11	52	0,5	0,5
Communication, information, spectacles .....	361	31	14	52	-3	14	0,7	0,5
Santé, action sociale, culturelle et sportive .....	1 621	6	5	66	13	49	0,9	0,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>19 177</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>61</b>	<b>-4</b>	<b>45</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métier utilisées. Les indicateurs des colonne 4 à 8 du tableau sont essentiellement construits à partir des flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement rencontrées par les acteurs.

Les résultats par famille professionnelle \*

Primaire - Secondaire

	Emploi en décembre 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2001 et mars 2002 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en mars 2002 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre octobre 2001 et mars 2002 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2001 à mars 2002 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Octobre 2000 à mars 2001	Octobre 2001 à mars 2002
<b>Agriculture, marine, pêche</b>								
Marichers, jardiniers .....	306	17	3	62	14	15	1,3	1,3
Techniciens et cadres de l'agriculture .....	66	12	13	67	21	72	0,2	0,2
Marins, pêcheurs .....	41	8	6	67	1	13	0,9	0,8
<b>Bâtiment, travaux publics</b>								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment .....	166	19	3	65	-21	36	0,7	0,5
Ouvriers qualifiés des travaux publics .....	94	6	-2	61	10	36	0,9	0,9
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment .....	308	8	4	65	-7	47	0,9	0,8
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre .....	120	20	5	64	5	41	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre .....	521	10	8	64	-11	42	0,7	0,6
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics .....	55	10	24	61	-15	44	0,8	0,5
Techniciens du bâtiment et des travaux publics .....	137	8	9	64	-8	59	0,7	0,6
Cadres du bâtiment et des travaux publics .....	189	5	12	61	-7	75	0,4	0,3
<b>Électricité, électronique</b>								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique .....	64	9	17	60	-44	24	0,7	0,4
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique .....	92	14	22	59	-41	35	1,0	0,5
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité .....	141	3	33	65	-39	56	1,1	0,6
<b>Mécanique, travail des métaux</b>								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal .....	73	26	12	62	-37	33	0,5	0,3
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal .....	172	8	33	60	-38	40	1,1	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal .....	142	6	20	64	-20	34	1,0	0,7
Ouvriers non qualifiés de la mécanique .....	222	8	46	59	-35	22	0,8	0,4
Ouvriers qualifiés de la mécanique .....	231	10	30	59	-34	33	1,1	0,6
Ouvriers de la réparation automobile .....	230	11	3	68	0	63	0,6	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique .....	247	3	35	64	-32	54	1,1	0,6
<b>Industries de process</b>								
Ouvriers non qualifiés des industries de process .....	387	13	24	57	-5	20	0,8	0,6
Ouvriers qualifiés des industries de process .....	455	4	18	60	-10	41	1,0	0,7
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process .....	290	3	16	67	-15	63	0,4	0,3
<b>Industrie légères (bois, industries graphiques)</b>								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir .....	63	22	-5	56	-20	37	0,4	0,3
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir .....	150	20	-4	54	-29	46	0,4	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois .....	39	4	7	60	-26	35	2,1	1,5
Ouvriers qualifiés du bois .....	70	15	15	65	-13	48	0,7	0,6
Ouvriers des industries graphiques .....	94	10	5	57	-27	51	0,6	0,4
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques .....	60	6	11	57	-1	61	0,4	0,3
<b>Maintenance</b>								
Ouvriers qualifiés de la maintenance .....	360	7	12	62	-9	52	0,7	0,6
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance .....	269	11	32	64	-22	63	0,8	0,5
<b>Ingénieurs et cadres de l'industrie</b>								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie .....	151	10	26	58	-11	75	0,5	0,4
<b>Tourisme et transports</b>								
Ouvriers non qualifiés de la manutention .....	421	16	7	61	-18	22	0,7	0,5
Ouvriers qualifiés de la manutention .....	405	14	16	57	-17	35	0,7	0,5
Conducteurs d'engins de traction et de levage .....	43	4	7	70	44	20	1,0	1,3
Conducteurs de véhicules .....	721	11	15	60	-15	57	0,8	0,6
Agents d'exploitation des transports .....	89	6	30	60	-12	70	0,9	0,6
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports .....	119	13	13	63	-30	51	0,5	0,3
Cadres des transports et navigants de l'aviation .....	53	6	29	52	-20	88	0,3	0,2

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les résultats par famille professionnelle \* (suite)

Tertiaire

	Emploi en décembre 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2001 et mars 2002 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en mars 2002 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre octobre 2001 et mars 2002 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2001 à mars 2002 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Octobre 2000 à mars 2001	Octobre 2001 à mars 2002
<b>Gestion, administration</b>								
Secrétaires .....	675	21	0	61	-10	58	0,4	0,4
Comptables .....	411	3	0	66	-2	55	0,9	0,9
Employés administratifs d'entreprises .....	545	23	-1	59	5	31	0,7	0,7
Secrétaires de direction .....	77	31	13	62	-13	63	0,3	0,2
Tech. des services administratifs, comptables et financiers .....	280	3	5	67	-6	59	0,7	0,7
Cadres administratifs, comptables et financiers .....	434	7	25	58	3	70	0,5	0,4
<b>Informatique</b>								
Informaticiens .....	439	5	70	56	-40	79	1,4	0,5
<b>Études et recherche</b>								
Personnels d'études et de recherche .....	259	5	32	59	-28	85	0,3	0,2
<b>Banques et assurances</b>								
Employés et techniciens de la banque .....	229	4	23	63	113	35	0,7	1,2
Employés et techniciens des assurances .....	161	3	5	61	23	65	1,3	1,4
Cadres de la banque et des assurances .....	166	3	23	54	20	85	0,6	0,5
<b>Commerce</b>								
Caissiers, employés de libre service .....	288	22	1	62	9	29	1,0	1,0
Vendeurs .....	823	19	-2	62	-3	55	0,5	0,5
Représentants .....	467	10	6	61	-3	88	0,7	0,7
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce .....	338	3	6	62	-22	73	0,8	0,6
Cadres commerciaux et technico-commerciaux .....	375	16	21	55	-8	86	0,3	0,2
<b>Hôtellerie, restauration, alimentation</b>								
Bouchers, charcutiers, boulangers .....	231	6	-8	71	-8	66	0,9	0,9
Cuisiniers .....	216	15	-2	68	-5	52	1,1	1,0
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie .....	362	22	-4	67	-1	50	1,1	1,0
<b>Services aux particuliers</b>								
Coiffeurs, esthéticiens .....	170	11	-2	66	17	77	0,6	0,7
Employés de maison .....	287	33	-7	56	33	56	0,2	0,3
Assistants maternels .....	649	13	-1	60	-9	65	0,3	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité .....	230	18	4	56	7	60	1,0	0,9
Agents d'entretien .....	1076	16	-4	58	10	40	0,6	0,6
Employés des services divers .....	153	3	-3	58	7	56	1,5	1,6
<b>Communication, information, spectacles</b>								
Profes. de la communication et de la documentation .....	160	19	21	56	-9	65	0,2	0,2
Professionnels des arts et des spectacles .....	201	39	12	51	-2	10	0,8	0,7
<b>Santé, action sociale, culturelle et sportive</b>								
Aides-soignants .....	384	2	-3	70	26	58	0,6	0,7
Infirmiers, sages-femmes .....	425	1	8	72	-4	66	1,5	1,3
Professions para-médicales .....	280	5	-1	65	23	67	0,5	0,6
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive .....	532	13	7	65	12	44	1,0	1,0
<b>Enseignement, formation</b>								
Formateurs, recruteurs .....	161	12	12	56	16	52	0,6	0,7

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

## Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

### LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été adoptée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés en famille professionnelle (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte ici, en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique et celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 23,8 millions de personnes en mars 2001.

### LES SOURCES

#### • L'enquête Emploi de l'INSEE

L'enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE, en principe en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus, appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires.

#### • Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

Sous-produit de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi, l'agence comptabilise les demandes d'emploi et les offres d'emploi en flux (enregistrées ou sorties au cours d'une période) et en stock (en fin de mois).

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock), on a retenu l'ensemble des catégories 1, 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents sauf qu'ils recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

### LES INDICATEURS

- **Emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en juin 2001 dont l'effectif a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi (mars 2001) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé au deuxième trimestre 2001 (1).
- **Taux de demande d'emploi** :  $DEFM * 100 / (Emploi + DEFM)$ . Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de chômage de la famille professionnelle considérée.
- **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3.
- **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi de la fin du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année :  $[1 - (DEFM(T) / (DEFM(T-4) + Demandes\ d'emploi\ enregistrées\ entre\ (T-4)\ et\ T))] * 100$ .  
Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE.
- **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.
- **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées au cours des 6 derniers mois** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Agence selon la famille professionnelle.
- **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur pour la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité des variables de flux, les évolutions ne sont en effet significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - Voir Raphaël Cancé et Hélène Fréchet (2002), « Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2001 » Premières informations n° 12.2, mars, et D. Anglaret, A. Brahimi, O. Brégier, R. Cancé, K. Even, S. Jamet, S. Jugnot, A. Saint-Martin, S. Zilberman, (2002), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2001 », Premières informations, n° 14.2, avril.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.  
Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.